

## SESSION INTRODUCTIVE : LES SOLUTIONS DURABLES, QU'EST-CE QUE C'EST ET COMMENT MESURER LA PROGRESSION VERS DES SOLUTIONS ?

**Durée : 3 heures.**

À l'issue de cette session, les participants seront capables :

- D'expliquer ce que recouvre la notion de solution durable dans le cadre des déplacements internes, sur la base de la définition et des principes établis par [le Cadre conceptuel de l'IASC sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays](#)
- D'appliquer la définition à des exemples pratiques
- D'expliquer la pertinence et les éléments-clés d'une analyse des solutions durables, sur la base du [Guide d'analyse et de la Bibliothèque des indicateurs inter-agences](#)
- D'identifier les points d'entrée vers les solutions durables au travers d'une analyse des solutions durables collaborative

<b>Durée :</b> 60 minutes	<b>Sujet :</b> <b>Que sont les solutions durables dans les contextes où des personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays (définition et principes) ?</b>	<b>Méthode :</b> <b>Exercice : Quand « se positionner » est pris au pied de la lettre</b>
<b>Règle du jeu :</b> Les participants sont debout dans une pièce/dehors avec suffisamment de place pour circuler. La/le formatrice.eur indique quelle partie de la pièce correspond à « Je suis d'accord » et quelle partie signifie « Je ne suis pas d'accord ». Elle/il lit ensuite à voix haute des affirmations en rapport avec les solutions durables et demande aux participants de se déplacer pour aller se positionner à un endroit de la pièce qui va illustrer leur degré d'accord ou de désaccord avec chacune des propositions (« Je suis d'accord », « Je ne suis pas d'accord », « Entre les deux »). La/le formatrice.eur précise que le but du jeu n'est pas de déterminer si les affirmations sont vraies ou fausses mais de permettre d'échanger à leur sujet et elle/il demande aux participants qui se sont placés à des extrémités opposées d'expliquer leur choix. [S'il n'y a pas suffisamment de place et que les personnes doivent rester assises, cela peut être remplacé par des votes à main levée].		
<b>Exemples d'affirmations pouvant être utilisées (à choisir en fonction du contexte et du public participant et jusqu'à 10 affirmations maximum pour une session/discussion d'une heure) :</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Les solutions durables sont spécifiques à chaque contexte et il est inutile de les définir internationalement.</li><li>2. Les PDI ne devraient plus être considérées comme telles une fois qu'elles sont rentrées chez elles.</li><li>3. Il faudrait penser aux solutions durables dès le premier jour d'une crise.</li><li>4. La fermeture d'un camp de déplacé.es représente une solution durable.</li><li>5. Si l'État estime que le retour est la meilleure option pour les personnes déplacées, alors l'État peut les renvoyer.</li><li>6. Il est de la responsabilité des acteurs humanitaires de faire en sorte qu'il y ait des solutions durables pour les PDI.</li><li>7. Lors de la planification de solutions durables, il est important de gérer les attentes des PDI. Pour cela, elles ne devraient pas être consultés trop tôt dans le processus.</li><li>8. Une approche communautaire est nécessaire pour soutenir les solutions durables.</li><li>9. Lorsque les PDI bénéficient d'un logement permanent et adéquat, elles ont atteint une solution durable.</li><li>10. S'il est évalué que la consommation alimentaire des PDI est la même que celle des communautés voisines, cela indique que les PDI ont atteint une solution durable.</li></ol>		

11. Les PDI doivent choisir de manière claire, concrète et définitive l'option de solution durable qu'elles souhaitent poursuivre.
12. La responsabilité de concrétiser des solutions durables incombe aux seules autorités nationales.
13. Chacun des acteurs qui travaille avec les PDI devrait élaborer ses propres mesures de progression vers les solutions durables en fonction de son champ d'intervention.
14. Une solution durable est atteinte lorsque les PDI ne sont plus confrontées à aucun problème lié à leur déplacement.
15. Une solution durable est atteinte quand les PDI ont la pleine jouissance de leurs droits humains.
16. Les solutions durables devraient être planifiées dans le cadre d'une démarche collaborative entre les autorités nationales et les acteurs humanitaires et du développement.
17. Si la majorité des PDI souhaitent rester là où elles se trouvent, toutes les initiatives du gouvernement devraient être consacrées à la concrétisation de ce souhait.
18. Les PDI définissent elles-mêmes quand une solution durable est atteinte.
19. Des solutions durables sont atteintes lorsque les PDI sont en mesure de jouir de leurs droits sans subir de discrimination en raison de leur déplacement. Un simple déplacement physique ne constitue pas en soi une solution durable.

**Les messages-clés à faire émerger lors des discussions autour du jeu « Quand 'se positionner' est pris au pied de la lettre » :**

- SD en tant qu'affranchissement des vulnérabilités et discriminations liées au déplacement ;
- SD peuvent être atteintes par le biais d'options d'installation différentes et que les personnes déplacées peuvent choisir ;
- Fournir des solutions est de la responsabilité première des autorités nationales ;
- Les SD sont un défi humanitaire, de développement et de consolidation de la paix ;
- Les PDI ont le droit de participer pleinement à la planification et à la mise en œuvre des solutions ;
- La diversité et les points de vue des communautés non déplacées doivent être prises en compte.

<b>Durée :</b> 30 minutes	<b>Sujet :</b> <b>Messages-clés sur les solutions durables et présentation du Cadre de l'IASC</b>	<b>Méthode :</b> <b>Présentation (diapositives 3 à14)</b>
------------------------------	--	--

**Description :**  
La présentation du Cadre de l'IASC suit l'exercice et la discussion et en consolide les messages-clés (se reporter aux diapositives).

**Points à destination de la/du formatrice.eur :**

- Le **Cadre de l'IASC sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays** est internationalement reconnu comme une référence pour les initiatives en faveur des solutions durables pour les PDI.
- **La/le formateur fait une présentation des 3 options d'installation** (en rappelant que les solutions ne sont pas limitées à un déplacement physique) et des **8 critères**. Elle/il résume les raisons pour lesquelles chaque critère est important (voir diapositives).

<b>Durée :</b>	<b>Sujet :</b>	<b>Méthode :</b>
----------------	----------------	------------------

60 minutes	<b>Mesurer une solution durable : l'opérationnalisation du Cadre de l'IASC en un Guide d'analyse et une Bibliothèque d'indicateurs</b>	<b>Présentation (diapositives 15 à 30)</b>
<p><b>Description :</b></p> <p><b>QUOI : (diapositives 15 à 20)</b></p> <p><b>Pourquoi mesurer les solutions ?</b> – ici, le point principal à soulever est que les déplacements doivent être considérés comme des processus : c'est pour cette raison que l'analyse des solutions durables s'intéresse à la <b>progression</b> vers les solutions durables et qu'elle peut avoir lieu à n'importe quel moment du processus. L'analyse des solutions durables peut produire : des indicateurs de référence, des indicateurs de résultat, effectuer un suivi des solutions dans le temps.</p> <p><b>Ce qu'une analyse des SD peut fournir &amp; identifier :</b> des éléments factuels relatifs à : l'intégration/réintégration locale, les obstacles principaux, les intentions pour l'avenir et projets des personnes déplacées et la faisabilité des différentes options de solutions durables.</p> <p><b>À propos du projet :</b> <a href="#">-projet multi-parties prenantes</a> initié par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays afin de rendre opérationnel le Cadre de l'IASC par l'élaboration d'un jeu d'indicateurs convenus et d'orientations pour développer des approches pratiques et complètes aux solutions durables dans les contextes de déplacement interne.</p> <p><b>COMMENT : (diapositives 21 à 30)</b></p> <p>Les <b>outils</b> élaborés en appui d'une analyse des SD :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La <b>Bibliothèque d'indicateurs des solutions durables inter-agences</b>, contenant un jeu d'indicateurs organisés selon les 8 critères de l'IASC et que les utilisatrices.eurs peuvent facilement sélectionner et exporter pour les mettre en pratique ; ces indicateurs ont aussi été transposés en banque de questions.</li> <li>• Le <b>Guide de l'analyse des solutions durables</b>, un cadre théorique qui accompagne les utilisatrices.eurs au travers de la mise en œuvre d'un processus d'analyse des solutions durables.</li> </ul> <p><b>Les éléments qui constituent une analyse des SD : (voir diapositives)</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Un processus collaboratif</b> – Conduit par le gouvernement et impliquant les communautés</li> <li>2. <b>Une analyse holistique &amp; contextualité qui intègre : les préférences des PDI ; une analyse comparative des PDI et de la population non déplacée (avoisante, ou moyenne de la population nationale selon les objectifs)</b> au travers des 8 critères de l'IASC – menée dans le but d'appréhender les champs dans lesquels les personnes déplacées sont confrontées à des difficultés liées au déplacement et les champs où les difficultés sont communes à tous les types de population ; <b>données démographiques de base et historique du déplacement</b> pour permettre une analyse désagrégée de ce qui précède ; <b>une analyse au niveau macro/contextuelle</b> ( par ex., politiques &amp; lois, fourniture de service, infrastructures, cohésion sociale, possibilités d'emploi etc. )</li> </ol>		
<b>Durée :</b> 15 minutes	<b>Sujet :</b> <b>Autres processus globaux &amp; locaux permettant l'opérationnalisation du cadre de l'IASC</b>	<b>Méthode :</b> Présentation
<p><b>Description :</b></p> <p><b>À l'international : (diapositive 31)</b></p>		

- Groupe d'Experts en statistiques sur les réfugié.es et les déplacé.es internes (EGRIS) – créé en réponse au nombre croissant de personnes déplacées de force dans le monde ; à la nécessité accrue d'améliorer les politiques et pratiques fondées sur des éléments factuels ; aux difficultés persistantes que pose la production de statistiques ; mandaté par la Commission Statistique des Nations Unies; processus conduit par les pays et fondé sur l'expérience pour élaborer des recommandations et des outils internationaux pour les statistiques officielles sur les déplacées internes et les réfugié.es.
- Les réalisations de l'EGRIS :
  - 2018 - International Recommendations on Refugee Statistics (IRRS) – Recommandations internationales pour les statistiques sur les réfugié.es
  - 2020 - International Recommendations on IDP Statistics (IRIS – Recommandations internationales pour les statistiques sur les PDI) et le Compilers' Manual (Le Manuel des compilateurs - un guide pratique sur la mise en œuvre des IRRS et des IRIS)
  - Solutions durables et principales vulnérabilités liées aux déplacements – deux mesures : de progression et composite basées sur (l'opérationnalisation à des fins statistiques du) Cadre de l'IASC.

**LOCALEMENT : (diapositive 36) – la/le formatrice.eur peut partager les liens ci-dessous pour permettre aux participants qui le souhaitent d'aller plus loin.**

**Quelques références à différentes études ayant mené des analyses des solutions durables :**

- Le Guide sur les solutions durables et la Bibliothèque d'indicateurs des solutions durables inter-agences, qui permettent l'opérationnalisation du Cadre conceptuel de l'IASC sur les solutions durables, ont été mis en pratique dans différents contextes, comme par ex. :
  - **Progress towards Durable Solutions in Abu Shouk and EL Salam IDP camps, EL Fasher, North Darfur, Sudan.** Mené par le gouvernement du Soudan, l'équipe-pays des Nations Unies et la communauté internationale au sens large, représentée par le groupe de travail sur les solutions durables (comprenant le PNUD, l'OIM, le HCR, le PAM, l'UNICEF, le BCAH-OCHA, ONU-Habitat, le Comité de pilotage de l'INGO et les donateurs). La Banque mondiale a été un partenaire clé du projet et JIPS a fourni un soutien technique et un appui aux processus tout au long de l'exercice.
  - **Informing Durable Solutions for Internal Displacement in Nigeria, Somalia, South Sudan, and Sudan** par la Banque mondiale. Ces analyses des solutions durables dans plusieurs pays africains (Soudan du Sud, Soudan, Somalie et Nigéria), basées sur des micro-données issues d'enquêtes à grande échelle, ont été guidées par la Bibliothèque d'indicateurs inter-agences et le Guide d'analyse sur les solutions durables.
  - **Analysis of durable solutions for IDPs in Syria** par le Middle East Consulting Solutions
- Un **Return Index** qui mesure la gravité des circonstances et la qualité des retours et réintégrations, élaboré par l'OIM et Social Inquiry (voir : <http://iraqrecovery.org/Files/35/133.pdf> ) et permet une analyse de l'intégration locale ; **Determinants of IDP integration in host communities in Iraq**, qui s'appuie encore davantage sur le Cadre conceptuel de l'IASC en mettant l'accent sur les éléments de perception subjective de l'intégration ainsi que sur les points de vue des communautés (voir : <http://iraqrecovery.org/Files/35/133.pdf>)
- Les travaux du Secrétariat régional pour les solutions durables (ReDSS) dans l'Est et la corne de l'Afrique se consacrent à l'analyse des solutions durables et à la programmation en mettant en œuvre le **ReDSS Framework**, qui rend opérationnel le Cadre conceptuel de l'IASC principalement pour l'analyse des données secondaires ; cette approche a été mise en pratique par plusieurs études menées dans cette région.
- Parmi les autres plateformes travaillant sur les solutions durables au niveau régional, voir également la **Durable Solutions Platform in the Middle East**, consacrée aux Syriens déplacés, et la Durable Solutions Platform en Afghanistan.
- Samuel Hall a développé un **Multidimensional index on re-integration** (Indice multidimensionnel sur la réintégration).
- Un consortium sur les solutions durables en Somalie (Danwadaag) élabore actuellement un indice d'intégration locale basé sur les critères de l'IASC combiné à une évaluation subjective de l'intégration (pour en savoir plus sur l'approche pilotée à Danwadaag et développée initialement en Équateur, voir : <https://www.fmreview.org/latinamerica-caribbean/cordova-janssen>)
- [Veillez à mettre à jour les références ci-dessus avant chaque session et à y ajouter d'autres éventuelles études sur les solutions durables]

